

AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/10/2025

ACTIONS ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

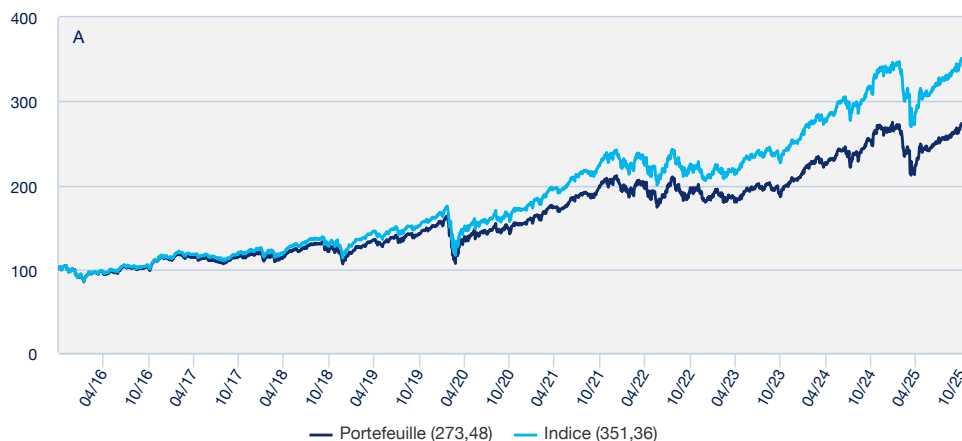
Valeur Liquidative (VL) : **162,83 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **31/10/2025**
 Code ISIN : **FR0010153320**
 Actif géré : **1 075,53 (millions EUR)**
 Devise de référence du compartiment : **EUR**
 Devise de référence de la classe : **EUR**
 Indice de référence : **S&P 500**
 Notation Morningstar "Overall" © : **2 étoiles**
 Catégorie Morningstar © :
EAA FUND US LARGE-CAP BLEND EQUITY
 Nombre de fonds de la catégorie : **1929**
 Date de notation : **30/09/2025**

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion vise à obtenir une performance supérieure ou égale à celle de l'indice S&P500 en investissant dans les titres de sociétés nord-américaines sélectionnées selon les principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Cette gestion se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers liés au développement durable, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les titres étant cotés en dollar, la performance du fonds est sensible à l'évolution de la devise par rapport à l'euro. Les titres sont sélectionnés dans toutes les branches d'activité, sans exclusion sectorielle.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, l'OPCVM adopte une gestion ISR

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2024	30/09/2025	31/07/2025	31/10/2024	31/10/2022	30/10/2020	30/10/2015	05/08/1993
Portefeuille	4,12%	4,09%	6,68%	10,47%	38,96%	91,61%	177,20%	968,09%
Indice	5,10%	4,16%	7,22%	13,80%	56,02%	122,38%	255,92%	-
Ecart	-0,98%	-0,07%	-0,54%	-3,33%	-17,06%	-30,77%	-78,72%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	27,07%	14,06%	-13,05%	33,81%	3,57%	33,38%	-2,88%	3,49%	13,05%	9,65%
Indice	32,82%	21,41%	-13,17%	37,89%	8,03%	33,10%	-0,15%	6,37%	14,55%	12,22%
Ecart	-5,75%	-7,35%	0,12%	-4,08%	-4,45%	0,28%	-2,73%	-2,89%	-1,50%	-2,57%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Date de création de la classe : **23/03/2005**
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
 Eligible PEA : **Non**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s)
 Limite de réception des ordres :
Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
 Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
 Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,60%
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
 Commission de surperformance : **Non**

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	20,89%	14,28%	14,70%	18,90%
Volatilité de l'indice	20,80%	14,13%	14,56%	18,58%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

ACTIONS ■



Lionel Brafman
Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie



Lionel Issom Nlep
Gérant de portefeuille principal

Commentaire de gestion

La pollution chimique est un enjeu ESG central dans le secteur de la chimie, avec des conséquences directes pour les écosystèmes et la santé humaine. Elle génère également des risques financiers et réglementaires significatifs. Les principales sources de dommages incluent les émissions et rejets de substances dangereuses et persistantes — pesticides, déchets plastiques, engrais et PFAS (les «substances éternelles»). Les réponses de l'industrie privilégient la prévention de la pollution par l'innovation plutôt que de se reposer uniquement sur la dépollution.

Les mesures d'économie circulaire — recyclage moléculaire et chimique, polymères biosourcés et emballages réutilisables — visent à réduire la demande de plastiques vierges d'origine fossile et à limiter les fuites dans l'environnement. Les approches « safe and sustainable by design » cherchent à concevoir des produits chimiques et des matériaux présentant intrinsèquement des profils de danger plus faibles ou des volumes moindres lors de la production ; éliminer les propriétés dangereuses à la source est considéré comme plus efficace que les solutions en fin de chaîne. Les entreprises les plus avancées adoptent des engagements « nature positive » pour limiter l'impact des produits chimiques sur la biodiversité et les milieux d'eau douce, en se fixant des objectifs tels que la réduction du risque lié aux pesticides, la diminution du ruissellement des nutriments et la réduction de la consommation d'eau. L'innovation verte soutient cette transition : matières premières durables, plateformes biotechnologiques, électrification des procédés et gains d'efficacité visent à atteindre la neutralité carbone et à minimiser la production de polluants.

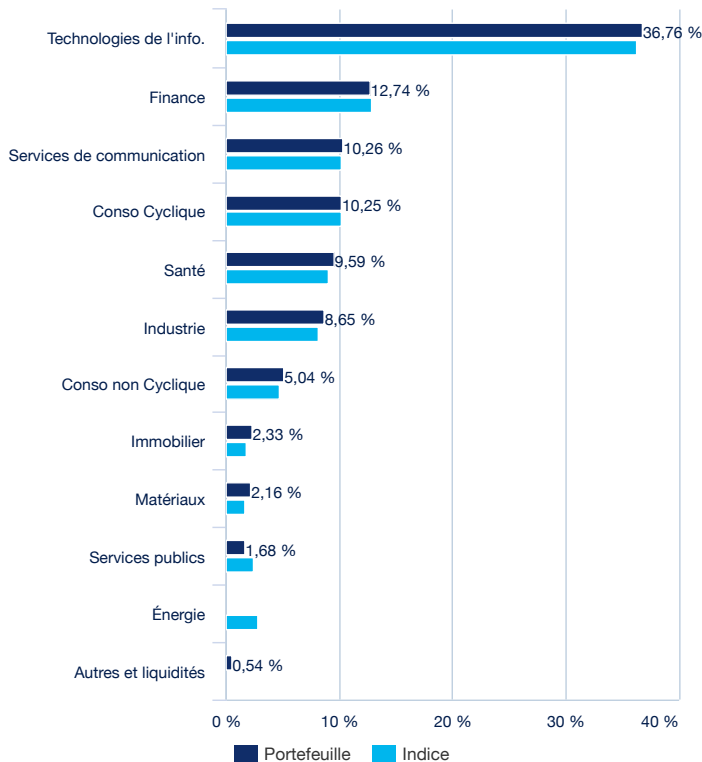
Dow :

L'initiative « Valuing Nature » de Dow intègre le capital naturel dans les décisions d'entreprise, en créant des outils tels que les évaluations Nature's Future Value et en filtrant les projets de R&D, d'investissements et d'immobilier afin de générer à la fois de la valeur écosystémique et commerciale. Si l'entreprise a fait progresser l'innovation et les partenariats « nature positive », elle pourrait renforcer son impact en fixant des objectifs alignés sur la TNFD, en améliorant la transparence sur la biodiversité, en étendant les mesures sur la chaîne d'approvisionnement et le cycle de vie, et en approfondissant l'alignement des parties prenantes et des incitations.

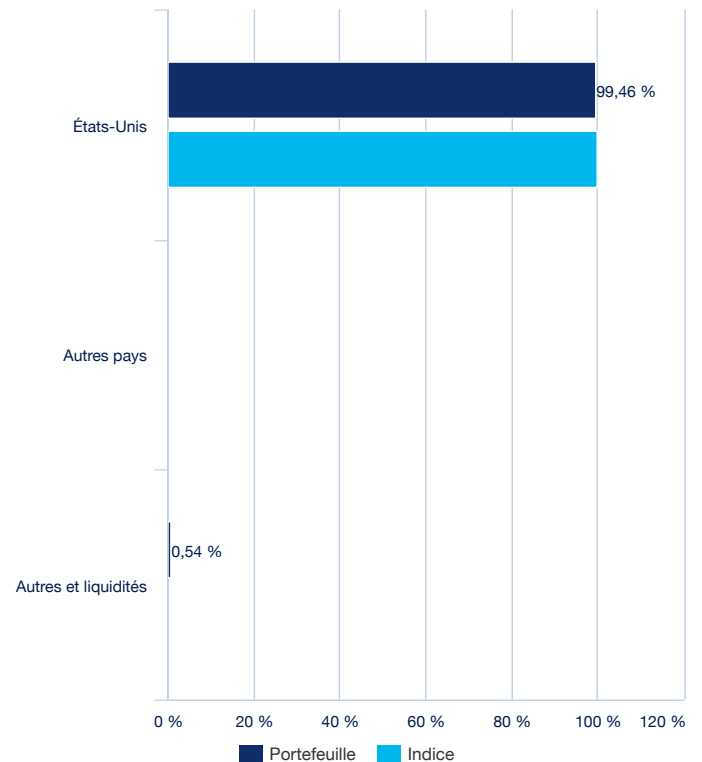
DuPont : DuPont développe des approches safer-by-design et un pilotage produit sous sa stratégie de durabilité 2025, en s'appuyant sur un système complet de Product Stewardship et Regulatory Management conforme à Responsible Care® et audité en interne et en externe. Il intègre des outils scientifiques (ACV, éco-conception UE, CEFIC SSbD, PSA) pour réduire les substances préoccupantes, améliorer la performance en matière d'eau et de sécurité, et stimuler l'innovation durable en vue des objectifs climatiques et de circularité à l'horizon 2030.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



Répartition géographique (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

* Hors prise en compte des produits dérivés.

ACTIONS ■

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
NVIDIA CORP	9,10%
MICROSOFT CORP	7,38%
APPLE INC	6,90%
ALPHABET INC	4,63%
AMAZON COM INC	3,34%
BROADCOM INC	3,05%
META PLATFORMS INC	2,45%
TESLA INC	1,97%
VISA INC	1,62%
APPLIED MATERIALS INC	1,51%
Total	41,93%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille 176

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

ACTIONS ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% S&P 500

Répartition du portefeuille par notation ESG¹



Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	0,27	-0,01
S Score	-0,40	-0,67
G Score	-0,31	-0,56
Score ESG moyen	-0,14	-0,48
Note ESG moyenne	D	D

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	175
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Date de notation : 30/09/2025

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

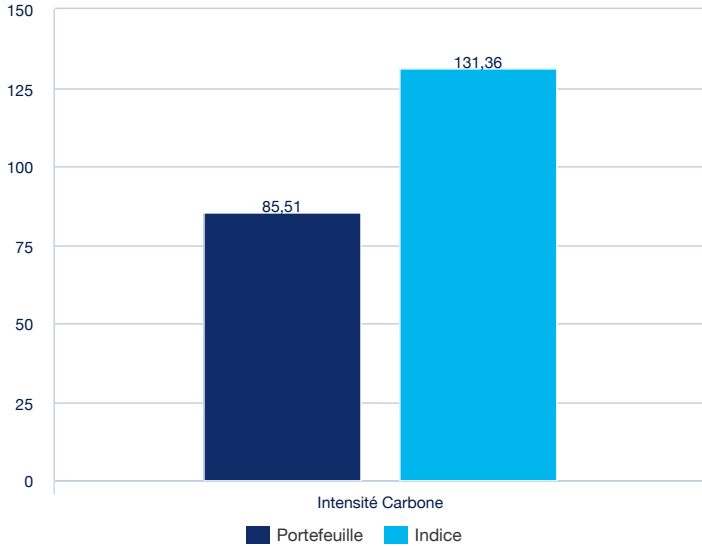
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

ACTIONS ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

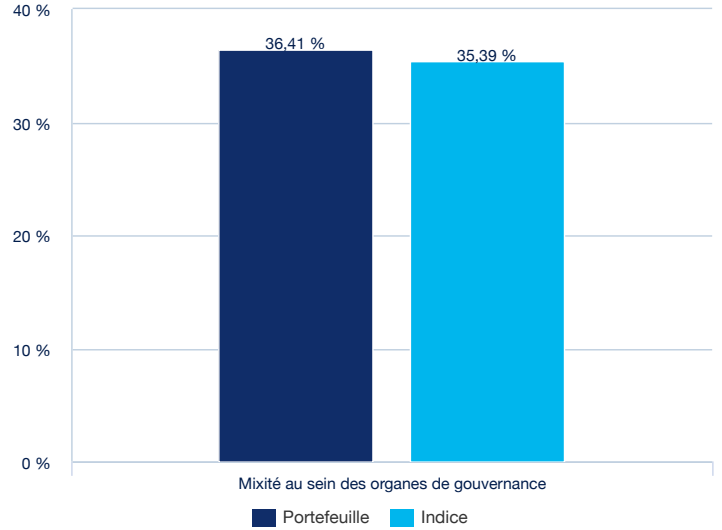
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,89%

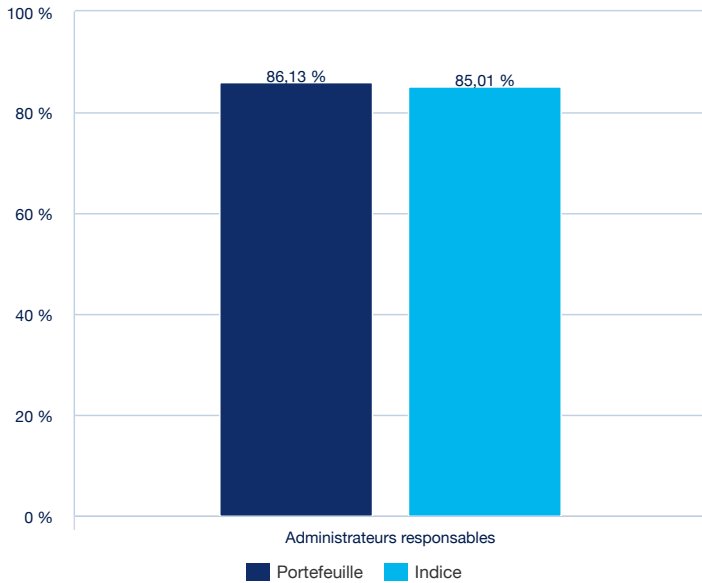
SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance



Part de femmes dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres
Source : Refinitiv, ISS, MSCI

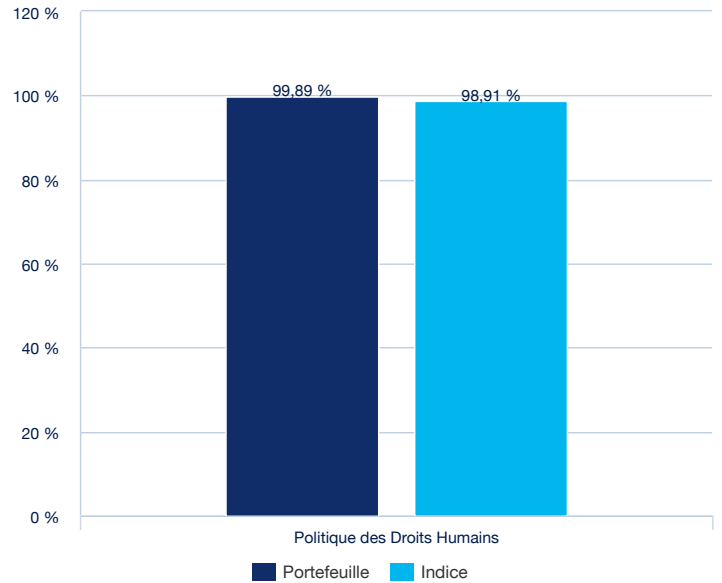
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,51%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,51%

ACTIONS ■

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.